Enregistrer votre animal : un geste qui peut tout changer!

Enregistrer votre animal de compagnie n'est pas un geste banal. C'est **assurer la sécurité de l'animal que vous aimez** en lui offrant la meilleure protection qui soit : le médaillon d'identification de la SPA de l'Estrie.

L'enregistrement est un règlement en vigueur dans plusieurs municipalités estriennes. Ce règlement stipule que tout gardien d'un animal de compagnie doit enregistrer celui-ci auprès de la SPA de l'Estrie.

Valide du 1er janvier au 31 décembre, cet enregistrement doit être renouvelé chaque année.

Le médaillon : en tout temps!

Enregistrer votre animal, c'est bien… Lui faire porter son médaillon, c'est encore mieux!

Afin de véritablement assurer la protection de votre animal, celui-ci doit **porter en tout temps son médaillon** de la SPA de l'Estrie, et ce, *même s'il ne vit qu'à l'intérieur*.

Le comportement animal étant imprévisible, vous n'êtes JAMAIS à l'abri d'une fugue ou d'un accident.

Si votre animal fugue, s'égare ou se blesse, *son médaillon est la preuve visible qu'il a une famille.*

Comment fonctionne le médaillon?

Lorsque vous enregistrez votre animal, la SPA de l'Estrie vous remet un médaillon d'identification. Celui-ci comporte un code unique, correspondant spécifiquement à votre animal. Inscrit dans la base de données de la SPA de l'Estrie, ce code renvoie automatiquement à vos coordonnées. Notre personnel peut ainsi facilement et rapidement communiquer avec vous.

Si votre animal fugue et se retrouve à la SPA de l'Estrie ou chez quelqu'un qui l'a trouvé et signalé, son médaillon lui assurera un retour rapide à la maison.

Un accès à un service 24 h/7 jours

Seul le médaillon de la SPA de l'Estrie garantit l'accès à un service 24 h/7 jours. Grâce à notre collaboration avec les divers corps policiers de la région, les patrouilleurs de la SPA de l'Estrie sont disponibles en tout temps. Vous pouvez ainsi les joindre également en dehors des heures d'opération du refuge.

Société protectrice des animaux de l'Estrie

Chez vous, pour vous.

1139, boul. Queen-Victoria, Sherbrooke

819 821-4727 | **infos@spaestrie.qc.ca**

spaestrie.qc.ca | facebook.com/spaestrie | bongardien.com

La SPA de l'Estrie à votre service

La SPA de l'Estrie est un organisme à but non lucratif au service des animaux et des gens de l'Estrie depuis 1978. Son personnel qualifié met tout en œuvre pour répondre à vos besoins.

La prévention est au cœur de nos actions et notre motivation réside en l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et des animaux.

Notre équipe

- 35 employés et ressources professionnelles (animaliers, techniciens en santé animale, vétérinaires, patrouilleurs, inspecteurs, intervenante en comportement canin, etc.).
- 150 bénévoles (promeneurs, transporteurs, familles d'accueil, traducteurs, etc.), 200 membres et 1 500 donateurs.
- Un conseil d'administration constitué de sept membres bénévoles.

Nos services

Vous avez perdu votre animal?

Communiquez avec nous sans tarder (idéalement dans les 24 heures suivant sa disparition) au **819 821-4727 (option 3)**, et ce, *même si votre animal portait son médaillon*. Ce sont les signalements d'animaux perdus et d'animaux trouvés qui nous permettent de faire des jumelages et vous, de vivre d'heureuses retrouvailles.

Vous avez trouvé un animal?

Composez le **819 821-4727 (option 3)**, du lundi au samedi entre 10 h et 17 h. En dehors de ces heures, gardez-le, si possible, avec vous et communiquez avec nous dès l'ouverture de nos bureaux. Si l'animal est blessé ou dans une situation qui menace sa survie, communiquez avec votre service de police qui nous avisera immédiatement.

Vous êtes témoin d'un acte de maltraitance ou de cruauté?

Composez le **819 821-4727 (option 5)**, du lundi au vendredi entre 9 h et 17 h. Votre signalement demeurera confidentiel et permettra à nos inspecteurs de porter secours aux animaux concernés.

Vous voulez nous apporter un animal?

Nous accueillons les animaux perdus, abandonnés, blessés ou dont vous n'êtes plus en mesure de vous occuper, du lundi au samedi, entre 10 h et 17 h. Ces animaux peuvent ainsi être réclamés par leur gardien ou adoptés par une nouvelle famille.

Vous voulez adopter un animal?

Consultez notre site ou venez au refuge rencontrer nos pensionnaires. Un vaste choix de chats et de chiens aimants et en santé, de tous âges et de races pures ou croisées (stérilisés, vaccinés, vermifugés et micropucés), ainsi que des oiseaux et des petits rongeurs vous attendent!

Vous avez des questions au sujet de votre animal?

Consultez nos **ressources en ligne** (*M'informer/Chiens* ou *M'informer/Chats*) conçues pour vous aider à mieux vivre avec votre animal.

Si vous êtes aux prises avec un problème de communication ou de comportement avec votre chien, profitez de conseils personnalisés en composant le **819 821-4727, poste 111**.

Un animal vous importune?

Pour un cas de nuisance lié à un animal de compagnie (chien en liberté, bruits et dommages, excréments, etc.), composez le **819 821-4727 (option 5).**

Pour la petite faune (ratons-laveurs, moufettes, marmottes, etc.), composez le **819 821-4727 (option 5)** ou consultez nos **ressources en ligne** (*Signaler un problème/ Des problèmes avec un petit mammifère?*).

Pour toute autre question ou pour un cas urgent, composez le 819 821-4727.